

ÉPITRE A PHILÉMON

INTRODUCTION ¹

1^o *Époque de la composition.* — Cette petite lettre est une de celles que saint Paul écrivit à Rome durant sa première captivité, comme nous l'avons brièvement démontré dans l'Introduction à l'épître aux Éphésiens ². Il est certain qu'elle date de la même époque que la lettre aux Colossiens, puisqu'elle fut confiée aux mêmes porteurs ³. Elle fut donc aussi composée en 62.

2^o Nous avons toutes les garanties possibles en faveur de son *authenticité et de sa canonicité*. Et d'abord, les garanties extrinsèques, c'est-à-dire, les témoignages des anciens auteurs. Sans doute, cette épître est moins souvent citée que les autres par les premiers Pères, à cause de sa brièveté et de son caractère tout à fait privé; mais elle fait partie de toutes les versions, elle est mentionnée dans toutes les listes officielles des écrits du Nouveau Testament, et Tertullien ⁴, Origène ⁵, Eusèbe ⁶, saint Jérôme ⁷, etc., la rangent parmi les livres universellement admis dans le canon sacré. Marcion lui-même la regardait comme canonique ⁸. Quelques doutes furent soulevés au IV^e et au V^e siècle contre son authenticité, sous le très faible prétexte que le sujet traité dans cette petite lettre était trop ordinaire, trop profane, pour que saint Paul s'en soit occupé, ou pour qu'il ait été inspiré en cela; mais saint Jean Chrysostome ⁹ et saint Jérôme ¹⁰ protestaient avec énergie contre cette prétendue preuve.

Les arguments intrinsèques sont si frappants, que de nombreux écrivains rationalistes les regardent comme suffisants. « Peu de pages, disent-ils, ont un accent de sincérité aussi prononcé; Paul seul, autant qu'il semble, a pu écrire ce petit chef-d'œuvre. » Partout, en effet, dans cette page si intéressante, nous trouvons « la manière de Paul », sa finesse et sa délicatesse. Les pensées, les

¹ Pour les commentaires catholiques, voyez la p. 12.

² Page 324.

³ Cf. Col. iv, 7-9.

⁴ Adv. Marc., v, 21.

⁵ Hom. xix in Jerem., 2.

⁶ Hist. ecol., III, 3.

⁷ In Philem., Prol.

⁸ Voyez Tertullien, l. c.

⁹ In Philem., Argum.

¹⁰ L. c.

sentiments, les expressions elles-mêmes, c'est-à-dire, tout ce qui fait reconnaître un auteur, parlent en faveur de l'apôtre.

3^o Le fond même de la lettre nous en fait connaître clairement *l'occasion et l'objet*. Onésime, esclave d'un chrétien nommé Philémon, qui était domicilié à Colosses, ayant offensé un jour gravement son maître, prit la fuite pour échapper au châtement qu'il avait mérité. « Afin de se dérober aux poursuites, le fugitif ne crut pouvoir mieux faire que d'aller se perdre à Rome, dans le vaste réceptacle de toutes les infamies du monde et de toutes ses misères. La Providence voulut qu'il y rencontrât, on ne sait comment, saint Paul. L'apôtre ouvrit ses bras avec un miséricordieux empressement au malheureux que sa condition et sa faute rejetaient hors de la société. Il l'instruisit, le baptisa, et lui reconnaissant des qualités qui le rendaient propre au service de l'Église, résolut de se l'attacher. Il ne voulut toutefois le faire qu'avec le consentement de Philémon, et c'est pour l'obtenir qu'il lui écrivit. » Tychicus allait précisément partir pour Colosses¹; Paul lui adjoignit Onésime, pour qu'ils fissent ensemble ce long voyage.

Trois parties : 1^o l'introduction accoutumée, vers. 1-7, qui se compose d'une salutation (vers. 1-3) et d'une action de grâces à Dieu (vers. 4-7); 2^o le corps de la lettre, vers. 8-21, où l'apôtre intercède en faveur d'Onésime (vers. 8-16, l'exposé des faits; vers. 17-21, la demande proprement dite); 3^o la conclusion, vers. 22-25, qui consiste en salutations diverses et en une bénédiction apostolique.

4^o Ce petit écrit a *son importance spéciale*, et il est remarquable aussi par *son caractère esthétique*. — « On peut désigner à bon droit l'épître à Philémon comme le premier manifeste qui ait paru en faveur de l'abolition de l'esclavage, comme un prélude de ce système plein de sagesse par lequel l'Église chrétienne a opéré et opère encore aujourd'hui, sans révolution, une immense transformation dans le monde². » En vérité, elle jette une vive lumière sur cette question si agitée³; elle est donc sous ce rapport « un des plus précieux monuments que nous ait légués l'antiquité chrétienne ».

D'autre part, elle est au-dessus de tout éloge au point de vue de la beauté littéraire, de la délicatesse, de l'habileté, de l'urbanité attique. De l'aveu unanime, Paul s'est acquitté de sa tâche avec une finesse et un tact qu'on ne saurait surpasser⁴.

¹ Cf. Eph. vi, 21-22; Col. iv, 7-9.

² J. Belsler, *Einführung in das N. T.*, Freiburg-en-Brisgau, 1901, p. 545.

³ Voyez H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, 2^e édit., Paris, 1879; Paul Allard, *les Esclaves chrétiens*, Paris, 1876.

⁴ Comparez, parmi les lettres de Pline le Jeune (Ep. ix, 21), celle dans laquelle l'illustre écrivain implore la clémence d'un ami pour un affranchi rebelle; elle est fort belle aussi, mais certainement inférieure à celle de saint Paul.

ÉPITRE

A PHILÉMON

1. Paul, prisonnier du Christ Jésus, et le frère Timothée, au bien-aimé Philémon, notre collaborateur,

2. et à Appia, notre sœur très chère, et à Archippus, notre compagnon d'armes, et à l'église qui est dans la maison,

3. Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu notre Père et par le Seigneur Jésus-Christ.

1. Paulus, vincetus Christi Jesu, et Timotheus frater, Philemoni dilecto, et adjutori nostro,

2. et Appiæ, sorori carissimæ, et Archippo, commilitoni nostro, et ecclesiæ quæ in domo tua est.

3. Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.

1^o Introduction. Vers. 1-7.

1-3. La salutation. — *Paulus*... Au lieu de joindre à son nom son titre d'apôtre, comme dans les épîtres aux Éphésiens et aux Colossiens, écrites en même temps, Paul se dit simplement *vincetus Christi*, par allusion à ses chaînes de prisonnier (comp. les vers. 9, 10, 13 et 23, où il revient sur cette pensée). Cela tient soit au caractère intime et personnel de cette lettre, soit au but que l'auteur se proposait. Ce qu'il va demander, il ne veut point l'obtenir par son autorité apostolique, mais au nom de la charité (comp. les vers. 8 et 9); de là ce ton modeste du début. D'ailleurs, rien n'était plus capable de toucher Onésime que le souvenir des chaînes dont son illustre ami était chargé; tout le long de la lettre elles plaideront éloquemment la cause d'Onésime. — *Et Timotheus*... Cf. II Cor. I, 1; Phil. I, 1; Col. I, 1, etc. Timothée était sans doute lui-même ami de Philémon et en relations affectueuses avec lui. — *Philemoni*. Nous ne le connaissons que par cette épître. Il résidait alors à Colosses, ville florissante de l'Asie proconsulaire (voyez Col. I, 1 et les notes). La lettre entière suppose que c'était un homme riche et influent, « un noble spécimen du christianisme primitif. » On croit généralement, d'après les vers. 19, qu'il devait sa conversion à saint Paul lui-même. — *Adjutori nostro*. Paul emploie parfois le titre de collaborateur (*συνεργῶ*) dans un sens large

(cf. Rom. xvi, 3). Ce mot ne signifie donc pas nécessairement que Philémon fût alors prêtre ou évêque : son ministère avait peut-être consisté surtout dans son zèle pour la cause chrétienne. — *Appiæ* (vers. 2). C'était sans doute la femme de Philémon, comme le supposait déjà saint Jean Chrysostome. — *Sorori carissimæ*. La leçon la plus accréditée est *τῆ ἀδελφῆ*, à la sœur; *τῆ ἀγαπητῆ*, à l'aimée, est une variante mal garantie. La Vulgate a uni les deux leçons. — *Archippo*. Saint Jérôme a conjecturé, d'après Col. iv, 17, que ce troisième personnage était évêque de Colosses. Il est fort possible qu'il fût aussi le fils de Philémon et d'Appia. — Le trait *commilitoni* (*συνστρατιῶτη*) confirme l'hypothèse de saint Jérôme. Ce titre, emprunté au langage militaire, convient fort bien aux chefs des chrétientés, dont les fonctions, à cette époque difficile, étaient vraiment une campagne perpétuelle. Cf. Phil. II, 25 et II Tim. II, 3. — *Et ecclesiæ quæ*... Voyez Rom. xv, 15 et le commentaire; I Cor. xvi, 19 et Col. iv, 15. Ce dernier passage nous apprend que la ville de Colosses avait alors au moins deux églises de ce genre. — *Gratia... et pax*... (vers. 3). Littéralement comme dans Eph. I, 2; Phil. I, 2 et Col. I, 2.

4-7. Action de grâces à Dieu pour les vertus solides et très agissantes de Philémon, en particulier pour sa foi et sa charité. Ce n'est pas seulement par adresse oratoire, « c'est bien du

4. Gratias ago Deo meo, semper memoriam tui faciens in orationibus meis,

5. audiens caritatem tuam, et fidem, quam habes in Domino Jesu, et in omnes sanctos ;

6. ut communicatio fidei tuæ evidens fiat, in agnitione omnis operis boni, quod est in vobis in Christo Jesu.

7. Gaudium enim magnum habui, et consolationem in caritate tua, quia viscera sanctorum requieverunt per te, frater.

8. Propter quod, multam fiduciam habens in Christo Jesu imperandi tibi quod ad rem pertinet,

9. propter caritatem magis obscuro,

4. Je rends grâces à mon Dieu, faisant sans cesse mention de toi dans mes prières,

5. parce que j'apprends quelle est ta charité et ta foi pour le Seigneur Jésus et envers tous les saints.

6. Je demande que ta libéralité, qui provient de la foi, devienne manifeste, se faisant connaître par toute sorte de bonnes œuvres qui se pratiquent chez vous dans le Christ Jésus.

7. Car j'ai ressenti une grande joie et une grande consolation au sujet de ta charité, parce que les cœurs des saints ont été soulagés par toi, frère.

8. C'est pourquoi, bien qu'ayant en Jésus-Christ une entière liberté de t'ordonner ce qui convient,

9. c'est de préférence au nom de la

fond du cœur que l'apôtre, dès ses premiers mots, rend hommage aux grandes qualités de Philémon. — *Gratias ago...* Il y a de nouveau une coïncidence frappante entre ce passage et Eph. I, 15-16 ; Phil. I, 3-4 ; Col. I, 3-4. Ce fait est tout naturel, puisque les quatre épîtres sont à peu près contemporaines. — *Deo meo*. Expression chère à saint Paul. Cf. Rom. I, 8 ; I Cor. I, 4 ; Phil. I, 3, etc. — *Memoriam tui...* Selon la très juste remarque de saint Jérôme, à partir d'ici jusqu'au vers. 24, Paul n'adresse la parole qu'à Philémon : Appta et Archippus disparaissent ; il n'y a plus qu'un cœur-à-cœur intime de deux anciens amis. — *Audiens...* (vers. 5). Motif de la pieuse action de grâces de l'apôtre : tous les chrétiens qui venaient de Colosses ou des environs vantaient la charité généreuse et la foi toujours active de Philémon. — *Quam habes in... et in...* Il y a ici ce que les anciens littérateurs nommaient un croisement. Paul a voulu dire, comme il le fait en réalité Col. I, 4 : La foi que tu as en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ta charité envers tous les saints. Il a interverti l'ordre de son petit développement, afin de compléter d'abord ce qui regardait la foi, mentionnée en dernier lieu. — Au lieu de *in Domino...*, il faudrait, d'après le grec : « in Dominum Jesum » ; la foi dont Jésus est le terme (πρός). — *In (εις)...* sanctos. C.-à-d., envers les chrétiens. — *Ut...* (vers. 6). L'apôtre indique ce qu'il demandait à Dieu lorsqu'il priait pour Philémon. Par les mots *communicatio fidei tuæ*, il désigne les libéralités, les aumônes, que la foi suggérât à son saint ami. Sur ce sens du substantif *κοινωνία*, voyez Rom. XV, 26 ; II Cor. VIII, 4 et IX, 13 ; Hebr. XIII, 16, etc. — *Evidens*. Dans le grec : ἐνεργής, énergique, efficace. — *In agnitione... operis...* Le grec dit seulement : dans la connaissance de tout bien. Ces mots expliquent le résultat que Paul désirait voir effectué par les saintes aumônes de Philémon : ceux qui en étaient les témoins ou l'objet obtiendraient une connais-

sance plus parfaite (ἐπιγνώσις) de la puissance de l'évangile et des grands biens que nous possédons grâce à Jésus-Christ. — *In vobis*. En nous, d'après la meilleure leçon du grec. — *In Christo : εις Χριστόν* à l'accusatif ; par rapport au Christ, qui doit être, en effet, le but de toutes les bonnes œuvres des fidèles. — *Gaudium enim...* (vers. 7). Épanchant son âme dans celle de Philémon, Paul lui dit la joie personnelle qu'il a ressentie de sa conduite si charitable. — *Quia viscera...* Ce terme expressif revient jusqu'à trois fois dans l'épître (voyez les vers. 12 et 20). Les anciens regardaient les entrailles comme le siège de l'émotion, de l'affection. — Les mots *per te, frater*, renvoyés à la fin de la phrase, sont d'un bel effet.

2° Le corps de l'épître. Vers. 8-31.

Après ces préliminaires, Paul croit le moment venu d'exposer sa requête ; il la présente en des termes très simples, et en même temps très capables de gagner Philémon à sa cause.

8-16. Exposé des faits. Trois pensées sont tour à tour développées : l'apôtre se place lui-même, avec l'esclave coupable, sous les yeux de Philémon, vers. 8-12 ; il décrit un projet qu'il avait formé au sujet d'Onésime, mais auquel il a renoncé, vers. 13-14 ; il marque l'intention que la Providence avait eu peut-être, en permettant la fuite de l'esclave, vers. 15-16. — *Propter quod* : à cause de toutes les preuves que Philémon avait données de sa foi et de sa charité. — *Multam fiduciam (παρρησίαν)*, la liberté de tout dire) *habens...* En tant qu'apôtre, Paul aurait eu le droit de donner à son ami des ordres formels sur le point en question. — La formule in *Christo Jesu* dépend du verbe *imperandi*, qu'elle qualifie : commander « dans la sphère du Christ », c.-à-d., en tant que son envoyé et son ministre. — *Quod ad rem...* ; τὸ ἀνήκον, ce qui convient. Ce mot n'est employé que dans les épîtres composées durant le premier emprisonnement de saint Paul à Rome. Cf. Eph. V, 4 et Col. III, 18. — *Propter caritatem* (ver-

charité que je t'adresse une prière, tel que je suis, moi, Paul, vieillard, et de plus maintenant prisonnier de Jésus-Christ.

10. Je te prie pour mon fils, que j'ai engendré dans les chaînes, pour Onésime,

11. qui t'a été autrefois inutile, mais qui maintenant est utile et à moi, et à toi,

12. et que je te renvoie. Accueille-le comme mon propre cœur.

13. Je voulais le retenir auprès de moi, pour qu'il me servît à ta place dans les chaînes que je porte pour l'évangile ;

14. mais je n'ai rien voulu faire sans

cum sis talis, ut Paulus senex, nunc autem et vincetus Jesu Christi.

10. Obsecro te pro meo filio, quem genui in vinculis, Onesimo ;

11. qui tibi aliquando inutilis fuit, nunc autem et mihi et tibi utilis,

12. quem remis tibi. Tu autem illum, ut mea viscera, suscipe.

13. Quem ego volueram mecum detinere, ut pro te mihi ministraret in vinculis evangelii ;

14. sine consilio autem tuo nihil vo-

set 9). Au lieu d'intimer des ordres, l'apôtre préfère convaincre son ami διὰ τὴν ἀγάπην (« per caritatem », au lieu de propter caritatem), au nom de la charité chrétienne, dont il a donné tant de preuves. — Obsecro. Le grec signifie plutôt : J'exhorte. — Avec une exquise délicatesse, Paul donne quelques détails sur le suppliant, vers. 9^o, soit sur l'esclave coupable qui est l'objet de la requête, vers. 10 et ss. Au lieu de cum sis, il faudrait « cum sim », car il n'est pas douteux que les mots τοιοῦτος ὢν se rapportent à l'apôtre lui-même : étant tel qu'il va le dire. Chacune de ses expressions sera fortement accentuée. — Ut Paulus. Ce simple nom dit beaucoup en cet endroit : Moi Paul, dont tu connais l'affection et les titres. — Senex. Ce



Prisonnier enchaîné.

(Bas-relief de la colonne de Marc-Aurèle.)

Paul était déjà presque un vieillard (il approchait de soixante ans) ; circonstance qui donnait plus de poids encore à sa prière. C'est à tort que divers interprètes contemporains donnent ici au substantif πρεσβύτης le sens d'ambassadeur (du Christ). — De plus, Paul se trouvait dans une situation digne de pitié : nunc autem... vincetus... — Obsecro... pro... L'auteur arrive enfin à l'objet direct de sa lettre. Celui

en faveur duquel il supplie, c'est son fils (tour charmant donné tout à coup à la pensée), et ce fils, il l'a engendré, c.-à-d. converti et baptisé, dans sa prison : détail qui le lui rend plus cher encore. — Onesimo. Le nom du coupable est enfin prononcé. Ainsi présenté, il ne pouvait plus être désagréable à Philémon. — Qui tibi... (vers. 11) En grec, Ὁνήσιμος signifie « utile » ; ce qui permet à l'apôtre de faire un intéressant jeu de mots, qui disposera plus favorablement encore Philémon. — Inutilis fuit. En prenant la fuite, Onésime avait fait à son maître un tort considérable, et avait agi tout à fait contre la signification de son propre nom. Mais voici qu'il va la vérifier parfaitement à l'égard soit de Paul, soit de Philémon (nunc autem et..., et...). Pour Paul, il sera son titre de gloire à cause de sa conversion, et il sera désormais utile à son maître, car il est prêt à le servir de son mieux. — Quem remis... (verset 12). Le verbe ἀπέπεμψα est à l'aoriste épistolaire, qui a le sens du présent. En effet, il est évident, d'après Col. iv, 7, 9, qu'Onésime accompagnait la lettre. — Les mots tu autem illum et suscipe pourraient bien n'être pas authentiques, car il n'y a rien qui leur corresponde dans plusieurs manuscrits grecs très importants. Dans ce cas, la petite phrase incidente τοῦτ' ἔστιν τὰ ἐπὶ σπλάγχνα (Vulg., ut mea viscera ; plus exactement : « Id est, mea viscera ») se rapporterait à la proposition qui précède : Je te l'ai renvoyé, c.-à-d., mes propres entrailles (mon propre cœur). Manière de dire : Reçois-le comme s'il était la meilleure partie de moi-même. — Quem ego... (vers. 13). L'apôtre expose un projet qu'il avait momentanément formé au sujet d'Onésime : il avait pensé à le garder à Rome auprès de lui, et à en faire son homme de confiance. Paul ne pouvait rien dire de plus avantageux en faveur de l'esclave converti. — Pro te. C.-à-d. « vice tua » : en ton nom, à ta place, puisqu'il est ta propriété. — Vincetus evangelii : les fers dont l'apôtre avait été chargé en défendant la noble cause de l'évangile. — Sine consilio... (vers. 14). Raison pour laquelle ce projet n'avait pas été mis à

lui facere, uti ne velut ex necessitate bonum tuum esset, sed voluntarium.

15. Forsitan enim ideo discessit ad horam a te, ut æternum illum reciperes,

16. jam non ut servum, sed pro servo carissimum fratrem, maxime mihi, quanto autem magis tibi, et in carne, et in Domino.

17. Si ergo habes me socium; suscipe illum sicut me ;

ton avis, afin que ton bienfait ne fût pas forcé, mais spontané.

15. Car peut-être n'a-t-il été séparé de toi pour un temps, *qu'* afin que tu le recouvres pour l'éternité,

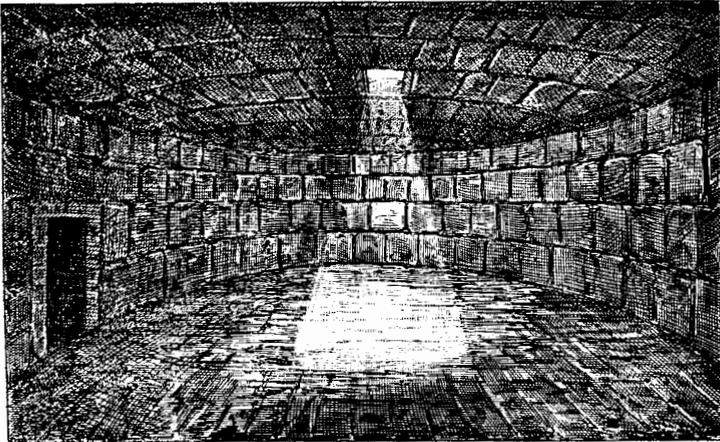
16. non plus désormais comme un esclave, mais comme celui qui d'esclave *est devenu* un frère bien-aimé, pour moi en particulier, à plus forte raison pour toi, soit dans la chair, soit dans le Seigneur.

17. Si donc tu me regardes comme uni à toi, accueille-le comme moi-même ;

exécution. Paul aurait pu supposer le consentement tacite de son ami ; mais il a préféré ne pas prendre cette liberté sans lui en parler : autrement, il aurait semblé vouloir lui imposer une bonne œuvre, et il lui en aurait enlevé en partie le mérite (*uti ne velut...*). — *Forsitan enim...* (vers. 15). L'auteur suggère un autre motif de sa décision, et il excuse d'une façon imprévue la faute d'Onésime. C'est peut-être la Providence, dit-il, qui a mystérieusement agi en tout cela, car, sans son acte coupable, ton esclave ne serait probablement pas devenu chrétien. — *Discessit ad horam* est un bel euphémisme : pour une heure, pour un temps très court, par comparaison avec l'éternité (*ut in æternum...*). — *Jam non ut...* (vers. 16). Non seulement Philémon recouvrait à jamais Onésime, mais

celui de la qualité. — *Maxime...* *quanto...* Comme si l'apôtre craignait d'avoir froissé Philémon en lui présentant comme un frère son esclave rebelle, il revient sur sa pensée, pour dire que c'est lui, Paul, qui avait le premier trouvé un nouveau frère grâce à la conversion d'Onésime. — *Magis tibi* : puisque Philémon était le propriétaire de l'esclave. — *Et in carne, et in...* C.-à-d., au double point de vue naturel et surnaturel. Onésime tenait à Philémon par les liens extérieurs de la nationalité et de la domesticité, comme aussi par ceux de la foi (*in Domino*).

17-21. La requête proprement dite. — Elle découle très naturellement de tout l'exposé qui précède : *Si ergo...* — *Socium*. Le grec κοινωνός marque plutôt l'union créée par la partici-



Antique prison de Rome (le Tullianum).

celui-ci étant devenu chrétien dans l'intervalle, il trouvait en lui, au lieu d'un esclave (*pro servo* ; d'après le grec : plus qu'un esclave), un frère dans le Christ. Il gagnait donc ainsi tout à la fois et sous le rapport du temps et sous

patron à la même foi que l'intimité de l'amitié. La pensée est donc : Je t'en prie par notre commune religion. — *Sicut me*. C'eût été pour Philémon une grande joie de recevoir la visite de Paul ; l'apôtre lui envoyait du moins son

18. et s'il t'a fait quelque tort, ou s'il te doit quelque chose, mets-le sur mon compte.

19. Moi, Paul, je t'écris de ma propre main : je te le rendrai, pour ne pas te dire que tu te dois toi-même à moi.

20. Oui, frère, que je reçoive de toi cette joie dans le Seigneur ; tranquillise mon cœur dans le Seigneur.

21. C'est en comptant sur ton obéissance que je t'écris, sachant que tu feras encore plus que je ne dis.

22. En même temps, prépare-moi un logement ; car j'espère vous être rendu, grâce à vos prières.

23. Épaphras, mon compagnon de captivité dans le Christ Jésus, te salue,

24. ainsi que Marc, Aristarque, Démas et Luc, mes collaborateurs.

25. Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Amen.

18. si autem aliquid nocuit tibi, aut debet, hoc mihi imputa.

19. Ego Paulus scripsi mea manu ; ego reddam, ut non dicam tibi quod et teipsum mihi debes.

20. Ita, frater, ego te fruar in Domino ; refice viscera mea in Domino.

21. Confidens in obedientia tua scripsi tibi, sciens quoniam et super id quod dico facies.

22. Simul autem et para mihi hospitium ; nam spero per orationes vestras donari me vobis.

23. Salutat te Epaphras, concaptivus meus in Christo Jesu,

24. Marcus, Aristarchus, Demas et Lucas, adiutores mei.

25. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen.

représentant. — *Si autem...* (vers. 18). Il y avait encore un point à traiter, celui du « *damnum emergens* » ; Paul l'aborde avec une grâce parfaite. Il est prêt à endosser la responsabilité des dommages causés à son ami par la fuite d'Onésime, et il accepte de les payer : *hoc mihi...* (mets cela sur mon compte). — Il écrit ce détail de sa propre main (*Ego... scripsi...* vers. 19), pour donner plus de force à sa parole : Vois, tu as maintenant ma signature, *ego Paulus*. — Mais il ajoute en souriant : *ut non dicam... quod...* En réalité, c'est donc Philémon qui demeure le débiteur de l'apôtre, auquel il devait sa propre personne (*teipsum mihi...*), c.-à-d., sa régénération par la foi et ses espérances de salut éternel. — *Ita, frater* (vers. 20). L'affaire est maintenant arrangée ; Philémon fera à Onésime un accueil affectueux, et Paul sera rempli d'une sainte joie (*ego te fruar...*). — *Refice...* : ainsi que cela avait eu lieu pour les simples chrétiens de Colosses. Cf. vers. 7^h. — *Confidens* (vers. 21). Reprenant un ton plus grave, l'apôtre exprime sa parfaite confiance en Philémon. C'est sans doute l'affranchissement formel d'Onésime qu'il demande à

mots couverts, lorsqu'il ajoute : *sciens quoniam et super...*

3^e Épilogue. Vers. 22-25.

22. Une bonne nouvelle. — *Simul autem...* C'est une requête toute personnelle que saint Paul adresse maintenant à Philémon : *para mihi...* Il lui demande l'hospitalité pour une époque rapprochée, car il espère recouvrer bientôt sa liberté. — Le trait *per orationes vestras* est d'une grande délicatesse. — *Donari* : leur être donné comme un présent du Christ.

23-24. Salutations diverses. Nous y retrouvons les noms de presque tous ceux des collaborateurs de Paul qui étaient auprès de lui lorsqu'il composa sa lettre aux Colossiens. Voyez Col. iv, 10-17 et le commentaire. Jésus le juste est seul omis. — *Concaptivus*. Voyez Col. iv, 10 et les notes. — *Adiutores, συνεργοί*. Comme au vers. 1.

25. La bénédiction apostolique. — *Gratia Domini...* Comp. Gal. vi, 18, où la formule est identiquement la même. — *Cum spiritu vestro*. Paul emploie le pluriel, parce qu'il réunit, avec Philémon, toutes les personnes qu'il a mentionnées au vers. 2.

